



SAVE

SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS

le 17 avril 2015

Association agréée, déclarée loi de 1901
Président : Claude DUCAROUGE
33 rue J de la Bruyère 78000 VERSAILLES
Tél.: 01 39 54 69 14
Courriel : claudeducarouge@wanadoo.fr
Site Internet : save1.fr

à Monsieur Karl OLIVE
Vice-Président du Conseil Départemental
des Yvelines
délégué au haut débit et à la communication

Monsieur le Vice-Président,

Notre association SAVE regroupe à ce jour 18 associations situées à Versailles, Le Chesnay, Viroflay et La Celle St Cloud (environ 2400 foyers). Toutes nos associations adhérentes nous posent des questions pressantes sur la situation du déploiement d'un réseau fibre optique permettant le véritable haut débit (FTTH) sur leurs communes respectives, tout particulièrement sur Versailles et Viroflay.

Nous avons appris que suite au rachat de SFR par Numéricable, ce chantier est bloqué depuis septembre 2014, date à laquelle, seulement bien peu de foyers versaillais avaient pu être connectés grâce à l'installation des premiers points de mutualisation (PM) par SFR dans son architecture mutualisable.

Nous avons aussi connaissance de réunions récentes tant dans des mairies que dans les communautés d'agglomération ou le département, où le nouvel opérateur SFR-Numéricable indique qu'il ne prévoit pas de poursuivre les travaux entrepris par SFR sur Versailles avant son rachat. Le nouvel opérateur dans une communication biaisée, affirme que tous les opérateurs peuvent partager son actuelle infrastructure ce qui n'est pas la réalité constatée par tous à ce jour, de plus son réseau offre des débits réels bien inférieurs à ceux de la technologie FTTH.

Nous constatons donc une situation figée et contraire aux règles de la concurrence. Elle provoque déjà un déséquilibre entre les territoires du département. Certaines communes sont en effet équipées ou en voie de l'être alors que d'autres devront rester soit en ADSL, soit en équipement obsolète et non conforme aux nouvelles performances offertes par la FTTH pour des durées à ce jour inconnues. Ce déséquilibre est préjudiciable à l'image et surtout à l'attractivité des zones ainsi pénalisées.

Il est urgent que le partage entre opérateurs sur les zones conventionnées dites également zones AMII tel que défini en 2011 soit impérativement revu et que les acteurs départementaux en charge du dossier fassent définir au plus vite par l'ARCEP et l'Autorité de la concurrence une nouvelle organisation de la répartition des responsabilités entre opérateurs

dans ces zones. Il conviendrait que de vraies conventions avec engagements soient mises en place afin que le suivi des déploiements puisse se faire en transparence pour tous les habitants et acteurs économiques des territoires. Dans la situation actuelle, des intentions ont été actées par les opérateurs sans conventions avec les autorités locales pourtant responsables des espaces publics sur lesquels les installations doivent être déployées. Cette anomalie doit être réparée. Il en résulterait une meilleure transparence dans le suivi nécessairement conjoint des phases de réalisation.

Nous n'ignorons pas que cette responsabilité échappe au département pour les zones AMII, mais la situation actuelle, si elle devait perdurer, va générer des déséquilibres entre territoires très proches qui seront préjudiciables à l'ensemble du département. C'est un cas de force majeure dont l'assemblée départementale doit se considérer responsable.

Nous espérons qu'une forte alerte vers les autorités concernées sera portée par le Conseil Départemental en vue de provoquer une mobilisation responsable des acteurs (opérateurs et institutions) qui campent actuellement sur leurs monopoles.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à cette requête et de faire part à vos interlocuteurs de notre impatience.



C. Ducarouge
Président de SAVE

Copie du présent courrier à :

M. le Député Maire de Versailles

M. le Président de l'ARCEP

M. le Président de l'Autorité de la concurrence

M. O. PAUGAM en charge des télécommunications à la Préfecture Ile de France

Mission France Très haut débit

Revue 01 Business (M. F. Bergé)